

(1)

(N° 5.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1849.

Projet d'adresse en réponse au discours du Trône⁽¹⁾.

SIRE,

Nous sommes heureux de reconnaître, avec Votre Majesté, l'aspect favorable que continue de présenter la situation du pays.

Le calme dont il jouit a sa source dans la bonté de ses institutions, l'excellent esprit de ses habitants et la sagesse royale. C'est à cette harmonie éprouvée entre nos lois constitutionnelles, les mœurs de la Nation et le caractère du chef de l'État, que la Belgique doit la place honorable qu'elle occupe parmi les peuples et les marques de confiance et de sympathie qu'elle ne cesse de recevoir de leurs Gouvernements.

L'abondance des récoltes de cette année est un bienfait dont nous ne saurions assez remercier la Providence. Elle assure à nos populations laborieuses l'avantage du bas prix des subsistances et à nos cultivateurs un dédommagement dans l'exportation plus considérable de leurs produits.

L'émulation générale dirigée vers les progrès de l'agriculture, grâce à l'impulsion du Gouvernement, ne peut qu'exercer une influence féconde sur l'avenir de cette branche si importante de la richesse nationale.

Au milieu du trouble général qui affecte encore la production étrangère, il est consolant de remarquer la situation plus satisfaisante de nos industries. L'accroissement de nos débouchés dans les contrées lointaines atteste ce que peuvent les applications éclairées du travail et la persévérance de ses efforts, secondées par l'intelligente activité du commerce : c'est une voie dans laquelle le Gouvernement ne saurait trop encourager et guider l'esprit de spéculation et d'entreprise.

(1) Discours du Roi, n° 4.

La commission était composée de MM. VERHAEGEN, *président*, D'ELHOUNGNE, OSY, DOLEZ, LEBEAU, TESCU et LE HON, *rapporteur*.

Ce qui fortifie surtout nos espérances, c'est le succès éclatant qui a couronné les essais de transformations industrielles dans nos provinces flamandes, naguères encore en proie à de si cruelles souffrances. Le pays a pu constater, avec Votre Majesté, dans la récente exposition de Gand, les résultats merveilleux qu'on peut attendre de l'aptitude et de l'énergie de ces intéressantes populations. La Chambre s'associe au sentiment de bonheur qu'ils ont inspiré au chef de l'État et se félicite, avec lui, d'une amélioration sensible dans la situation des districts qui ont le plus souffert.

Nous sommes satisfaits d'apprendre que le régime postal, voté dans la dernière session, a répondu jusqu'ici aux prévisions du Gouvernement. Les conventions déjà conclues et celles à conclure encore avec les pays étrangers étendront de plus en plus le bienfait d'une réforme si favorable à toutes les relations et à toutes les classes de la société.

Le Roi peut en être assuré : comme dans les sessions précédentes, nous apporterons aux travaux qui nous sont réservés le zèle et le patriotisme que le pays attend de ses mandataires.

En constatant les premiers résultats de la loi sur l'enseignement supérieur, dont le vote a clos notre dernière session, nous espérons que la sanction de l'expérience fera apprécier de plus en plus les améliorations que cette loi renferme.

Nous sommes pénétrés de l'importance d'établir définitivement, à tous ses degrés, sur les bases consacrées par la Constitution, et parallèlement à l'enseignement libre, l'enseignement public donné aux frais de l'État. Nous examinerons donc avec toute la maturité qu'exige une matière aussi grave les projets de loi qui nous sont annoncés sur les autres branches de l'enseignement.

Nous donnerons la plus sérieuse attention aux modifications qui nous seront proposées sur le Code pénal. Le pays sera heureux de voir mettre en rapport avec ses mœurs et avec les idées de l'époque un système de pénalités conçu dans un temps déjà loin de nous.

La Législature, en effaçant de nos Codes la peine de la flétrissure, constatera un progrès que depuis longtemps la mansuétude royale, organe de celle de nos mœurs, avait fait passer dans les pratiques du pays.

La Chambre applaudit à l'attention sérieuse apportée par le Gouvernement aux mesures qu'exigent l'expiration prochaine du terme assigné au privilège de la Société Générale, dans les conditions qui régissent aujourd'hui cet établissement, et l'obligation, imposée par la loi de comptabilité, d'organiser le service de l'État, avant le 1^{er} janvier 1850.

Les projets de loi sur les caisses d'épargne, sur le crédit foncier et sur la réforme du régime hypothécaire seront, de notre part, l'objet d'un examen approfondi.

Nous consacrerons une sollicitude toute spéciale à la création d'une caisse de retraite en faveur des classes ouvrières. Rien n'est aussi digne de l'intérêt des pouvoirs publics que l'amélioration du sort des travailleurs, et, en Belgique plus

qu'en aucun autre pays, les gages de respect qu'ils ont donnés, dans les circonstances difficiles, à l'ordre, aux institutions et aux lois, leur ont acquis des droits sacrés à la protection du Gouvernement et des Chambres.

Nous aimons à proclamer avec Votre Majesté que la garde civique, par sa bonne organisation et par les sentiments qui l'animent, et l'armée, par sa discipline, son instruction et son dévouement, justifient de plus en plus la confiance que le pays a placée en elles.

Les provinces que Vous avez visitées cette année ont été heureuses de la présence du Roi et de la famille Royale. Partout Votre Majesté a recueilli des témoignages unanimes d'attachement et de gratitude dont le souvenir lui sera d'autant plus cher qu'ils ont eu ce caractère de sincérité et de franchise naturel à nos populations. Elle a entendu la voix du peuple remerciant, avec chaleur, la royauté populaire de ses constants efforts pour le bien-être de toutes les classes et pour la prospérité du pays.

Oui, Sire, cette union intime entre la Nation et le Roi qu'elle s'est donnée, et l'harmonie parfaite qui règne entre tous les pouvoirs de l'État constituent notre véritable force dans le présent et dans l'avenir.

La Chambre s'appliquera, en ce qui dépendra d'elle, à les consolider par le concours loyal qu'elle est disposée à prêter à Votre Gouvernement.
